



ASSOCIATION
SPORTIVE DE CORBEIL - ESSONNES
PETANQUE ET JEU PROVENCAL

ASSOCIATION AFFILIEE A LA FFPJP

Comité de l'Essonne : N° 061.0268

N°SIRET : 503 511 271 00010

Agrément Préfectoral : W912001705

SIEGE SOCIAL : 1 place Jean MOULIN

91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél / Fax : 01.60.88.32.45

Mail : ascepetanque@gmail.com

Portable : 06.17.61.99.67

Site Internet : <http://www.blogpetanque.com/ascepetanque>

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE **DE L'ASCE - PETANQUE du SAMEDI 14 DECEMBRE 2019.**

L'assemblée générale s'est ouverte à **10 h 10**.

Signature de la feuille de présence des Licencié(es).

35 membres Présents sur 65.

2 Jeunes Présents.

28 membres Absents.

Le Président et son Comité Directeur souhaitent la bienvenue à ceux et celles qui ont fait l'effort de se déplacer en ce samedi matin et déclare l'AG - ORDINAIRE 2019 ouverte.

ALLOCUTION DU PRESIDENT :

« Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, les Licenciés, membres Adhérents »

Cela fait maintenant 6 ans et demi que je suis Président du club de l'ASCE- PETANQUE et je vous remercie de votre confiance. Il est à noter que la gestion du club prend beaucoup de temps, que je ne me fais pas rembourser les frais occasionnés lors des différents déplacements et que nous sommes avant tout des bénévoles.

Je remercie également Patrice Maintenant, Président de l'ASCE- UNION de nous avoir prêté cette salle et pour son aide tout au long de l'année sur les différents sujets.

Je remercie le représentant de l'ASCE UNION d'être présent.

L'année prochaine, en mars 2020, il y aura les élections municipales et il est question de créer un parking sur le terrain de l'ASCE- PETANQUE.

Je remercie les comptables de l'ASCE UNION, mesdames Jennifer MADIER et Dominique PENEK pour leur gestion des comptes du club et la réalisation du bilan comptable en fin d'année.

Je vous rappelle que l'exercice comptable s'étend du 01/11/2018 au 31/10/2019. Les comptes s'arrêtant au 31/10/19, il faut ensuite attendre début décembre la finalisation du bilan comptable, ce qui explique que l'AG ne peut se tenir avant début décembre.

Je remercie les bénévoles du club pour le nettoyage du terrain et des locaux ainsi que pour leurs aides à l'occasion des différentes manifestations qui se sont déroulées au cours de la saison.

Cette année, nous n'avons pas eu de sponsor.

Je remercie les coachs sportifs, Aurore BOUTEILLER, Gérard PERRIN et Stéphane HASSAINE d'avoir géré les équipes pour les championnats des clubs.

Je remercie les joueuses et joueurs pour leurs résultats exceptionnels de 2019 et surtout nos 4 jeunes.

Je vous rappelle que tous les ans, le bureau est démissionnaire.

A cette occasion, un tiers du bureau repasse au vote, à savoir pour cette année, Valérie MELNIK et moi-même.

Je félicite Patrice CARON qui se porte candidat en tant que membre du comité directeur.

Après ce préambule, je vous propose d'entamer les débats dès maintenant.

Je donne la parole à la secrétaire pour le résumé de l'AG 2018

Encore merci à tous et toutes.

 **Ce point est Adopté à l'unanimité**

1. RESUME DE L'AG 2018 :

 **Ce point est Adopté à l'unanimité**

2. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE :

« L'effectif 2018 /2019 de l'A.S.C. E - PETANQUE est passé à 65 licenciés et se décompose comme suit : 10 Féminines, 51 Hommes et 4 Jeunes.

Effectif en baisse : - 8.

Il y a 14 cartes de membres honoraires inscrits cette année contre 15 pour l'année 2018.

Nous avons respecté les statuts ainsi que le règlement intérieur du club.

Le comité directeur s'est réuni tous les deux mois sauf pour la période Juillet /Aout.

Le club a organisé le challenge CORNU le samedi 16 mars, un tripléte vétéran le mardi 2 avril et un doublette vétéran le jeudi 11 juillet.

Tous les résultats sportifs, affiches des concours et rapports de réunion sont affichés en temps et en heure sur les différents panneaux d'affichage.

Cette année, le comité directeur a décidé de commander des pantacourts afin de compléter nos tenues. Ces pantacourts ont été vendus 10€ alors que son prix unitaire était de 17€.

Nos tenues sont maintenant complètes.

Je tiens à préciser pour les licenciés qui n'auraient pas acheté de bas, qu'à partir de cette année la tenue complète (haut + bas) est obligatoire pour les championnats départementaux et régionaux. J'invite donc les licenciés ne le possédant pas à le commander le plus rapidement possible afin de l'avoir pour les 1^{ers} championnats qui débutent début avril. Aucune tenue ne sera prêtée par le club.

Je vous précise également que pour le renouvellement de licence, un certificat médical est obligatoire. La photo des joueurs devant maintenant apparaître sur la licence, nous vous prendrons en photo au moins de la reprise de licence.

Aucune demande ne sera prise en compte sans le certificat, le règlement et la présence du licencié.

Durant l'année, plusieurs manifestations ont été organisées :

- La galette des rois avec le concours de Manille en Janvier.
- Une journée barbecue avec le club de Lisses.
- Le beaujolais nouveau.

Le comité directeur a assisté à différentes réunions à la Mairie et au Comité de l'Essonne au cours de l'année.

Nous avons pris 2 concours pour la saison 2020 mais malheureusement à la suite d'un problème de date, nous ne pouvons pas renouveler le challenge F. CORNU pour cette année.

Il y aura donc :

- 1 Concours vétérân en Triplette.
- 1 Concours Vétérân en Doublette.

Merci à vous.

 **Ce point est Adopté à l'unanimité**

3. RAPPORT FINANCIER ET COMPTABLE :

Madame PENNEC Dominique et Mme MADIER Jennifer, comptables de l'ASCE - UNION nous ont préparé le rapport financier pour l'exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019.

La Trésorière explique les différents résultats financiers.

Au 31/10/2019 il y avait + € sur le compte en banque.

A ce jour, le compte de l'ASCE - PETANQUE est crédeur de **+4781€**

Total des Recettes de l'Exercice : **+19670€** En 2018 : +21255€

Total des Charges de l'Exercice : **+20394€** En 2018 : + 18263€

Résultat de la saison : **Insuffisance de -724€** En 2018 : Excédant de +2992€

Des dépenses ont été faites lors du CRC féminines à hauteur de **- 301€** et lors du CRC seniors à hauteur de **-390€**.

Pour les récompenses, le club a dépensé **-828€**.

Les titres et les déplacements ont déjà été payés.

 **Ce point est Adopté à l'unanimité**

Budget Prévisionnel 2019/2020 : Equilibré.

Montant des Produits : **+19520€** En 2018 : +17470€

Montant des Charges : **+19520€** En 2018 : +17470€

En hausse de **+2050€**

Les points 2019 seront payés en chèque pour les sommes de + 15€ et seront distribués lors la réinscription pour la saison 2020.

Le nombre de points 2019 a payé est de **-1725€**. **En 2018 : 2172€**

Résultat de la Machine à Café du 31/11/2018 au 31/11/2019 :

Achats des capsules Café, Sucre, Cuillères, Gobelets : **-368.45€** **Recette** : + 1032€

Bénéfices : **+663.55€**.

Résultat Recette BAR de Décembre 2018 au 31 Novembre 2019 :

Recette : **+5691€** En 2018 **+3775€** En 2017 **+7353€**

 **QUITUS des COMPTES**

4. RAPPORT SPORTIF DU CLUB :

Le président donne la parole au Coach Sportif des Féminines et Vétérans Mr Gérard PERRIN pour expliquer leurs différents résultats sportifs de la saison 2018/2019.

- **Petit rappel** : le comité 91 a officialisé le passage de Promotion à Honneur avec 14 pts pour la saison 2019.

La nouvelle Joueuse Elite 2020 est : Christelle GODEMENT avec 59pts.

Les nouveaux Joueurs Elite 2020 sont :

Mouret Jean Pierre, Melo David et Harvard Vincent

Le club se classe 7^{ème} sur 67 clubs au classement Général avec 469 pts.

Les Vétérans se classent 8^{ème} sur 67 clubs avec 104 pts.

FEMININES : 126pts JEUNES : 30pts SENIORS : 181pts VETERANS : 132pts.

COUPE DE FRANCE 2019 :

Perdu en finale départementale contre Crosnes.

CHAMPIONNAT REGIONAL ILE DE France CRC.2 Gr. SENIORS :

Le club termine 4eme sur 6 et se maintient.

CHAMPIONNAT REGIONAL ILE DE France CRC.2 Gr. FEMININS :

Le club termine 3eme exæquo sur 6 et se maintient.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL des Clubs 2ème DIVISION :

L'ASCE- PETANQUE termine 1^{ère} et monte en 1ere division.

CHAMPIONNAT DE LIGUE Tête à Tête :

RUIZ Damien s'incline en demi-finale.

CHAMPIONNAT D'ESSONNE Doublette mixte :

GODEMENT Christelle et MOURET Jean Pierre sont champion d'Essonne. Lors du championnat de France, ils ne sortent pas de poule.

CHAMPIONNAT D'ESSONNE Tête à tête :

HAVARD Vincent est champion d'Essonne. Lors du championnat de France, il ne sort pas de poule.

CHAMPIONNAT D'ESSONNE Doublette :

MOURET Jean Pierre et MELO David sont champions d'Essonne. Lors du Championnat de France, ils ne sortent pas de poule.

La meilleure joueuse FEMININE du CD.91 et du club est :

GODEMENT Christelle (59pts) et se classe 1ere au Classement Général des Joueuses.

Le meilleur Joueur SENIOR du club est : MOURET Jean Pierre (39pts).

Le meilleur Joueur VETERANS du Club est : PERRIN Gérard (49pts).

JEUNES :

RUIZ Amjad est vice-champion de ligue tête à tête en benjamin.

MESQUITA DA SILVA Lisandro est champion d'Essonne tête à tête en benjamin.

BOYER Maelys et MESQUITA DA SILVA Lisandro sont champion d'Essonne doublette en benjamin et vice-champion en triplète.

RUIZ Amjad et RUIZ Aymad sont champion d'Essonne triplète en benjamin.

A noter : Pour la saison 2020, il faudra obligatoirement un arbitre dans chaque club de + de 50 licenciés et deux arbitres pour les clubs de + 150 licenciés.

Le Président félicite Mme BOUTEILLER Aurore et Mr FOUSSARD Patrice pour leur élection au sein du Comité de l'Essonne 91.

VOIR FEUILLE DES RESULTATS SPORTIFS 2019.

Le Président et le Directeur sportif félicitent les joueuses et joueurs pour cette magnifique année sportive 2018/2019.

 **Ce point est Adopté à l'unanimité**

5. MODIFICATION DES STATUTS

Certains articles des statuts sont modifiés :

- 1) **Article 12** : Assemblée Générale ordinaire
- 2) **Article 13** : Assemblée Générale extraordinaire
- 3) **Article 14** : Comité directeur
- 4) **Article 23** : Modification des statuts
- 5) **Article 24** : Décisions extraordinaires

Les statuts du club sont consultables sur tableau affichage.

 **Ce point est Adopté à l'unanimité**

6. AUGMENTATION DE LA LICENCE

La FFPJP a décidé d'augmenter le prix de la licence de deux €.

Le club propose donc une augmentation. Le prix passera de 50€ contre 45€ l'année passée pour les seniors et 40€ contre 35€ pour les féminines.

Le prix de la licence pour les jeunes ne changera pas 10€.

Les licenciés sont informés que pour la saison 2020, le calendrier des concours leur sera offert.

 **Ce point est Adopté à l'unanimité**

7. ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Pour la saison 2020, se présentaient au Comité Directeur :

- MELNIK Pascal MELNIK Valérie
- CARON Patrice MELO Adélino
- HASSAINE Stéphane

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

- MELNIK Pascal MELNIK Valérie élue avec 35 voix sur 35.
- MELO Adélino élu avec 35 voix sur 35.
- CARON Patrice élu avec 33voix sur 35 HASSAINE Stéphane 30 voix sur 35.

Les membres du Comité directeur ont ensuite élu le nouveau bureau 2020 :

- **Président** : MELNIK Pascal
- **Secrétaire** : BOUTEILLER Aurore
- **Trésorière** : MELNIK Valérie
-

Le comité directeur se réunira le Vendredi 20 décembre afin d'attribuer les différents postes restant à pourvoir.

8. QUESTIONS DIVERSES

Les licenciés prennent la parole pour poser différentes questions concernant le club et son devenir.

- 1) Un licencié nous informe qu'il s'est fait voler 2 ramasses boules, des pastilles contre la toux et des mouchoirs en papier.
- 2) Un licencié demande si un plan B est prévu concernant la volonté de la Mairie de construire un parking sur notre terrain. La secrétaire répond que pour le moment rien n'est décidé, que la Mairie se verra dans l'obligation de nous trouver un autre terrain et que ce projet n'aura certainement pas lieu en 2020.
- 3) Un licencié s'exprime sur le fait que certaines personnes du bureau parlent beaucoup mais ne font pas grand-chose. La secrétaire lui répond que personne ne peut empêcher certains de dire ce qu'ils pensent et qu'en contrepartie, il ne faut écouter tout ce qu'il se dit.

PLUS DE QUESTIONS

9. RECOMPENSES.

Le président remercie tout particulièrement les 6 joueuses qui ont participées au CRC en leurs offrant un bouquet de fleurs et une boîte de chocolat :

- Mme Christelle GODEMENT, Mme Cécile SAMOEY, Mme Nadège LEROY, Mme Josette PERRIN, Mme Muriel BELLOTO et Mme Brigitte SIGIRAN.

Le président offre une boîte à Mr MOURET Jean Pierre, meilleur joueur du club.

Le président offre un Chèque cadeau aux 4 Jeunes :

- MAELYS, LISSANDRO AMJAD et AYMAD.

Christelle GODEMENT a reçu un Chèque Cadeau pour ses Résultats.

Des chèques cadeaux ont été offerts pour les naissances ayant eu lieu en cours d'année.

Flora PIN, Anne Lise METAIS et Nordine KHAI-AHMED.

BRAVO ET FELICITATIONS A EUX.

Fin de réunion à 11h45 .

**TOUT CE QUI EST DANS CE PROCES VERBAL PEUT SERVIR
ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

Fait le Mardi 17 décembre 2019 à CORBEIL – ESSONNES.

Le Président

Mr Pascal MELNIK

SIGNE

La Trésorière

Mme Valérie MELNIK

SIGNE

La Secrétaire

Mme Aurore BOUTEILLER

SIGNE

